

Colloque international de l'ISHTC:

« Indépendance(s) : luttes, négociations et quête de souveraineté »

Les 26, 27 et 28 mars 2026

Appel à candidatures

L'Institut Supérieur de l'Histoire de la Tunisie Contemporaine (ISHTC) invite les chercheurs et spécialistes à soumettre leur candidature afin de participer aux actes du **Colloque international**, qui se tiendra à Tunis les **26, 27 et 28 mars 2026**, à l'occasion du **70^e anniversaire de l'indépendance de la Tunisie**. Cette rencontre scientifique aura pour thème :

« Indépendance(s) : luttes, négociations et quête de souveraineté »

Cadre général et enjeux scientifiques

Le **20 mars 1956**, la Tunisie signe le protocole de son indépendance, suivant de près le Maroc, qui obtient la sienne le **2 mars 1956**. Soixante-dix ans plus tard, cette année charnière (1956) marque un tournant dans l'histoire de la décolonisation et la fin des empires coloniaux.

Toutefois, au-delà de l'euphorie souvent trompeuse d'une victoire apparente, ce colloque entend replacer la notion d'indépendance dans un cadre plus nuancé, en

prenant en considération les **contraintes objectives** qui ont jalonné son cheminement. À travers une approche **comparatiste**, nous proposerons une réflexion approfondie sur ce concept, en examinant les dimensions **politiques, militantes** et celles liées aux **lutttes armées** engagées pour son obtention.

Loin de percevoir l'indépendance comme une finalité en soi, nous ambitionnons d'aller au-delà pour mesurer dans quelle mesure elle a véritablement conduit à la réalisation d'une **souveraineté pleine et entière**.

Axes thématiques du colloque

Trois grands axes structureront les débats :

1) Indépendance(s) : entre lutte politique et lutte armée

C'est une question centrale dans ce colloque. Le parcours vers l'indépendance est semé d'embûches. Le militantisme politique prôné par les élites est souvent relayé par une lutte armée. C'est à travers cette dichotomie non sans interactions, que la plupart des mouvements de libération nationale ont eu recours à la fois aux armes et aux négociations. Il serait donc judicieux de revisiter la légitimité historique revendiquée par les élites politiques et les groupes armés. Il est certain que la lutte pour l'indépendance n'était pas aussi claire qu'elle ne le paraît, car l'histoire officielle avait souvent écrit un roman et/ ou récit national officiel rassembleur, mais il serait judicieux de mener une réflexion approfondie sur cette thématique qui nécessite des éclairages. On essaiera de creuser en profondeur afin de discerner ce qui façonne la légitimité de la prise du pouvoir post-indépendance et quels sont pour ainsi dire les arguments avancés. Le choix stratégique prôné et adopté par l'élite dirigeante, déterminera pour beaucoup les politiques suivies par ces pays fraîchement indépendants dans quasiment tous les domaines de la vie publique et des relations internationales.

2) Protocoles, traités et conventions : entre discours officiel et luttes intestines

Ce second axe portera sur les **textes fondateurs** des indépendances – protocoles, conventions, traités bilatéraux –, en s'interrogeant sur leur portée juridique et politique. Ont-ils été négociés selon un réel consensus ou masquent-ils, en réalité, une **dépendance déguisée** ?

Nous examinerons les écarts entre **aspects juridiques et réalités historiques** de l'époque.

Cet écart apparaît clairement entre l'approche juridique et l'aspect historique notamment quant à leur application effective. Ainsi, en période de crise politique, ces traités et conventions sont souvent instrumentalisés, pouvant prendre une importance majeure, voire dégénérer en dérives menaçant l'unité nationale, et ce, selon la capacité des dirigeants politiques à manipuler l'opinion publique.

Il est permis également de se demander dans quelle mesure l'aboutissement vers l'indépendance et la signature de ces traités et conventions ont engendré une division à l'échelle nationale entre ses diverses composantes ; politiques, militaires, civiles ou réfractaires, dont la vision du processus et de la fin du colonialisme divergeait.

3) Indépendance et souveraineté : quels enjeux ?

Cet axe est légitime à bien des égards, car l'indépendance qui est un acte politique majeur, n'est généralement pas synonyme de souveraineté. Ce concept, sous ses multiples formes est au cœur des débats actuels dans les ex pays colonisés.

Ainsi, ce dernier axe interroge la **corrélation** entre indépendance et souveraineté. L'accès à l'autonomie nationale ne s'accompagne pas toujours d'une souveraineté effective, qui demeure un défi majeur pour les anciennes colonies.

L'objectif est d'analyser les obstacles à cette souveraineté : sont-ils hérités des **traités coloniaux** ou résultent-ils des choix stratégiques des dirigeants post-indépendance? Cette réflexion nous amène à questionner la **validité contemporaine** de ces accords et à se demander dans quelle mesure les États anciennement colonisés ont intérêt à les **maintenir ou à les révoquer**.

Conditions de participation :

Les propositions de communication doivent être envoyées **au plus tard le 31 juillet 2025** (date impérative) à l'adresse suivante :

colloqueindependance-tunisie2026@ishtc.uma.tn

Elles doivent contenir :

- **Un intitulé précis et un résumé d'une page.**
- **Il est impératif que les propositions doivent s'appuyer sur des sources archivistiques.**

Les candidats seront informés de la **validation ou du rejet** de leur proposition **le 10 septembre 2025**.

Les communications devront être **remises avant le 15 décembre 2025** (date impérative), condition sine qua non pour une participation effective.

Les interventions pourront être présentées en **arabe, anglais, français et italien**.

Comité du colloque:

- **Faysal CHERIF : ISHTC**
- **Ali Aït Mihoub : ISHTC**
- **Bilel Saoudi : ISHTC**

- **Institut Supérieur de l'Histoire de la Tunisie Contemporaine (ISHTC)**
Campus Universitaire, CP 2010, La Manouba, Tunis, Tunisie.